

Pioneering for You

wilo

Suisse

Liste de prix 2020

Le Service-Wilo

Offre de services pour les pompes et systèmes de pompes



Peu importe vos besoins: Nous vous accompagnons.



Le Wilo-Service – le partenaire à vos côtés.

La coopération basée sur le partenariat avec les installateurs et les constructeurs est une longue tradition chez Wilo. Un élément important de notre philosophie de partenariat : le service Wilo.

Ensemble nous trouvons des concepts de services sur mesure qui répondent exactement à vos propres besoins. Et, nous les mettons en œuvre de manière fiable, rapide et dans les délais prévus.

Afin de répondre à cette demande, nos techniciens du service clientèle sont à votre disposition. Grâce au savoir-faire de nos experts et à des conseils personnalisés, nous veillons à ce que vos systèmes soient efficaces sur le plan énergétique, fiables et aussi rentables que possible.

Pour de plus amples informations et un devis,
n'hésitez pas à nous contacter

+41 61 836 80 32

service.ch@wilo.com

www.wilo.ch

Mise en service

Nous sommes là pour vous – dès le début

Pour nous, c'est évident: le service ne s'arrête pas à l'achat. Vous souhaitez mettre nos pompes en service le plus rapidement possible et exploiter pleinement les avantages et les performances de nos produits? Pas de problème! Grâce au service de mise en service Wilo, vous pourrez assurer un démarrage sûr et optimal.



Vos avantages:

- **En pratique:** familiarisation au fonctionnement
- **Concrètement:** Protocole de mise en service de Wilo
- **En toute sécurité:** examen de l'installation
- **Optimisé:** paramétrage du système

Groupe de prix: PG16

Mise en service et contrôles fonctionnels			
Type	Description	Type	CHF
Systèmes de surpression	1-2 système de pompage individuel	jusqu'à 30 kW	792,-
	3-6 système de pompage	jusqu'à 30 kW	906,-
Pompage des eaux usés	système de pompage	jusqu'à 10 kW	830,-
Systèmes d'utilisation de l'eau de pluie, systèmes standard Wilo	système de pompage		754,-
Appareil de commutation HVAC	1-3 système de pompage individuel		792,-
	4-6 système de pompage	jusqu'à 90 kW	906,-
Convertisseur de fréquence	1 convertisseur de fréquence	jusqu'à 90 kW	906,-
Pompe sur socle	1 système de pompage	jusqu'à 30 kW	906,-
	Pour toute pompe suppl. max. 3 Pompes	jusqu'à 30 kW	304,-
Pompe sur socle	1 système de pompage	37 kW jusqu'à 90 kW	1.020,-
Mise en service de pompes individuelles et régulées	1 pompe		564,-
	pour toute autre pompe supplémentaire		152,-
Forfait de déplacement			inclus

Entretien et réparation



Pour que vous vous sentiez toujours en sécurité.

Nous le savons : Il n'existe pas de recette brevetée pour la sécurité opérationnelle. C'est pourquoi, l'offre de maintenance Wilo est exactement adaptée à vos besoins. Vous restez flexible et votre pompe fiable. Nous adaptons notre service à vos propres besoins et à vos produits sur place.

Vos avantages:

- **Professionnel:** Inspection, entretien et révision
- **Flexible:** Paquets standardisés ou solutions individuelles
- **Concrètement:** Documentation dans une Check-liste
- **Optionnel:** extension de garantie

Nous vous transmettons volontiers une offre de maintenance et adaptée à vos besoins

+41 61 836 80 32

service.ch@wilo.com

www.wilo.ch

Notre offre de prestations

Tarif horaire pour une intervention

→ Le temps minimal est de 15 minutes



Temps de travail Wilo	Prix net (CHF)
Temps de travail (1h) pour un technicien de service	152,- /h
Temps supplémentaire de 50 % (entre 20h00 et 06h00)	228,- /h
Temps supplémentaire 50 % (samedi)	228,- /h
Temps supplémentaire 100 % (Dimanche et jour fériés)	304,- /h
Supplément 25% si déplacement express en semaine (dans les 4 heures sur place)	180,- /h

Forfait de déplacement	Prix net (CHF)
jusqu'à 50 km	150,-
jusqu'à 150 km	300,-
à partir de 150 km	450,-

Prestations supplémentaires	Prix net (CHF)
Prime à cause de saleté	70,-
Indemnité d'urgence / de garde	200,-
Allocation d'urgence	250,-
Équipement spécial (p.ex: dispositif d'alignement laser, outil de levage)	185,-
Frais de traitement pour la réémission d'une facture	30,-

Conditions de service

- 1) Le forfait express et d'urgence est toujours soumis à une redevance et les opérations d'urgence ou express ne peuvent être menées qu'à la condition que la capacité de Wilo services soit disponible.
- 2) En passant une commande, le client accepte que Wilo Service puisse utiliser toutes les mesures nécessaires pour rétablir la fonction du produit. Cela peut également inclure un éventuel remplacement du produit.
- 3) Si la visite de service sur place doit avoir lieu pendant les heures normales de service (du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 ; 13:00 à 17:00 et vend. de 7:30 à 12:00 ; 13:00 à 16:00, sauf vacances) et après examen du dossier s'il s'agit d'un cas de garantie justifiée il n'y a pas de facturation. La décision sur une demande de garantie ne peut être prise qu'après l'évaluation de Wilo Suisse SA. Si la garantie n'est pas prise en compte, la réparation sera facturée.
- 4) Les pièces d'usure telles que les joints d'arbre (garniture mécanique ou similaire), les roulements, les bagues d'usures, etc. sont exclus de la garantie. Ainsi que pour les stations de relevage qui sont obstruées ou complètement bouchées aucune demande de garantie ne peuvent être faite. Au cours de la mise en œuvre l'isolation thermique peut être enlevée ou endommagée pour pouvoir exécuter l'ordre. Dans ce cas, tant le client que le propriétaire, ne peuvent demander aucun dommage et intérêts. Le client est responsable de la remise en état et Wilo – également à l'égard des tiers – est déchargé de toute responsabilité pour les frais et toutes autres réclamations à cet égard.
- 5) En cas d'entretien des systèmes de collecte des matières fécales et des citernes, les travaux suivants doivent être effectués sur place conformément à la directive 1416 de la SUVA, un technicien supplémentaire est nécessaire pour des raisons de sécurité. Les stations de relevage des eaux usées doivent être, avant réparation par l'opérateur, pompée, nettoyées et rincées. Pour le travail dans les citernes et les fosses, une mesure conforme des gaz, des vapeurs et de la teneur en oxygène est nécessaire sur place et une confirmation écrite pour autoriser l'entrée dans les puits.
- 6) La vidange et le remplissage du système après les travaux de réparation doivent être effectués par le client. Nous tenons à souligner que, selon la technique actuelle, une fermeture des vannes et une vidange de la pompe doit être possible. Si tel n'est pas le cas avant d'effectuer l'intervention du service l'utilisateur doit vidanger le système et après l'exécution du service le système doit être rempli par l'utilisateur. Travaux sur les pompes dans les systèmes de chauffage ne sont effectuées que si le chauffage est éteint à temps avant l'arrivée du technicien et le fluide dans la pompe refroidis à moins de 35°C !
- 7) Le produit doit être librement accessible, les échelles ou échafaudages ainsi que les dispositifs de levage auxiliaires doivent être fournis par le client. Si le client ne fournit pas d'appareils de levage auxiliaires, des frais supplémentaires seront appliqués après une consultation au préalable avec le service Wilo. Un branchement électrique, un raccordement à l'eau et une aide auxiliaire peuvent être nécessaires et doit être fourni par le client. Cela doit être clarifié au préalable avec le Service Wilo.
- 8) **L'hygiène de l'eau potable :**
Lorsque des produits à base d'eau potable sont utilisés le client doit s'assurer qu'il remplit les conditions des normes actuellement en vigueur et les règles technologiques généralement reconnues tout spécialement le respect des mesures de l'hygiène de l'eau potable. Cela s'applique en particulier lors de la mise en service, le rinçage et le bon fonctionnement des installations d'eau potable.



Wilo Suisse SA
Service Center
Gerstenweg 7
4310 Rheinfelden
Suisse
T +41 61 836 80 32
service.ch@wilo.com
www.wilo.ch

Prix valables en Suisse dès le 01 janvier 2020
Tous les prix indiqués s'entendent hors TVA
Nos conditions de garantie et d'affaires
s'appliquent (voir www.wilo.ch/legal).